

Re-densifier nos «grands ensembles» un projet réaliste

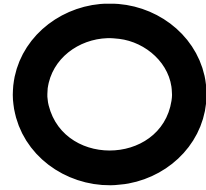
EPFL 19 novembre 2014

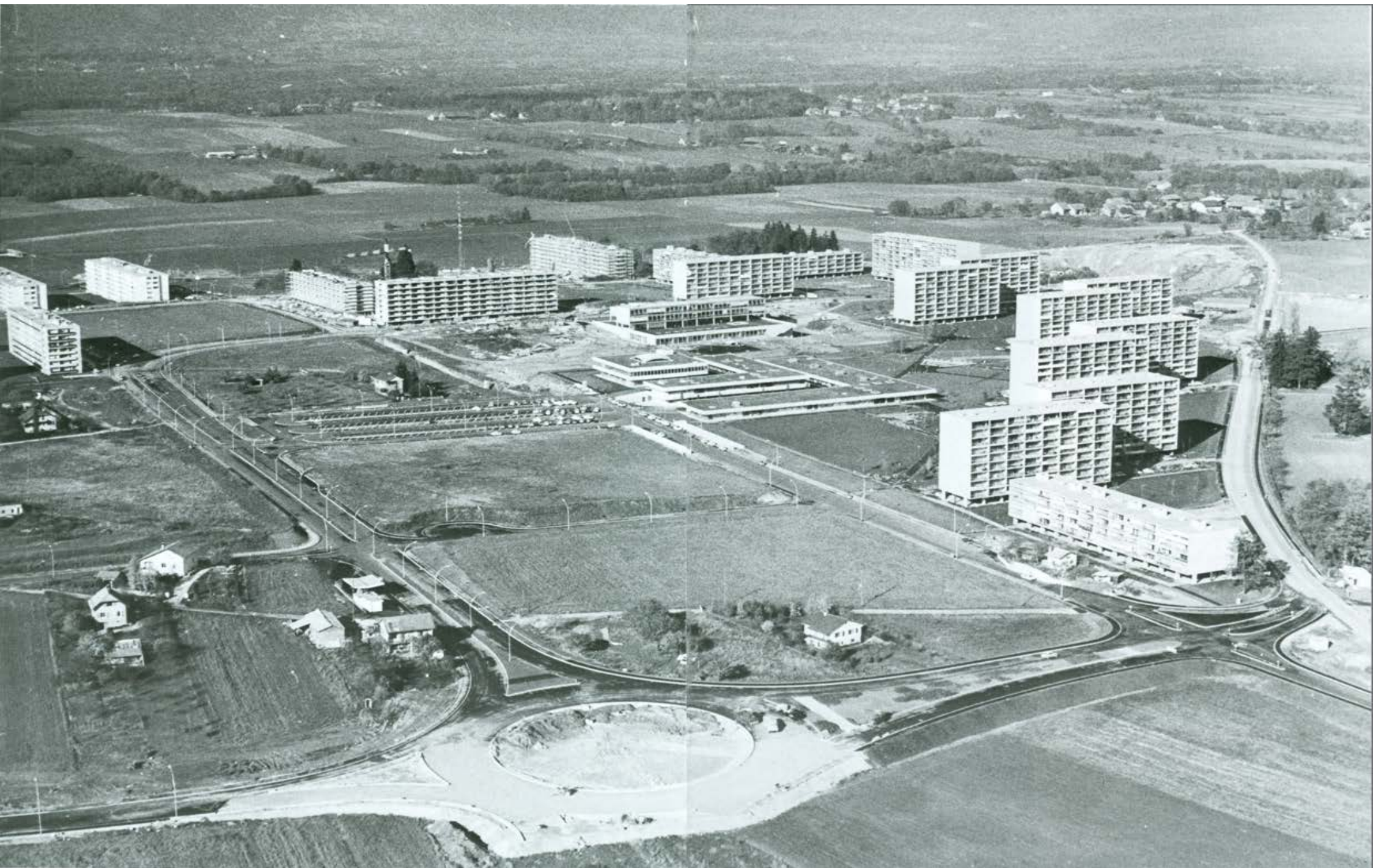
Olivier Morand

Responsable du service de l'urbanisme, des travaux publics et de l'énergie

Commune de Meyrin

















ANALYSE DU SITE



Echelle du bâtiment, UN BÂTIMENT EN LIAISON DE MAC



Echelle de la parcelle, UN BÂTIMENT NON HEBERCEMENT

CONCEPT GENERAL



Echelle du quartier, UN BÂTIMENT DANS LE MAC



Echelle de la parcelle, UN BÂTIMENT

UNE MAISON POUR LES ENFANTS

L'hypothèse d'une maison de l'enfance, non plus identifiée en tant qu'extension de la maternelle intégrée dans un espace de verdure est possible. Ainsi, le nouveau bâtiment s'identifie tel un élément dans un parc par analogie à l'image de la maison dans son jardin.

Dès l'entrée dans le bâtiment et jusqu'aux espaces de vie, l'enfant s'oriente au travers d'espaces caractérisés par leurs qualités spatiales et de lumière, tant pour les fonctions principales que pour les circulations, les halls et aires.
L'expérience spatiale fera partie du quotidien, tant au gré des parcours qu'au travers des rapports privilégiés qu'établiront les unités de vie avec l'environnement. Celui-ci bénéficiera d'un accès direct vers le dehors : au jardin pour les unités de vie à prestations élargies, à la terrasse pour les unités de vie à prestations restreintes. Aux heures de pauses et de repos, les programmes se côtoient, les aires et les autres profitent ainsi indistinctement du jardin et des terrasses.

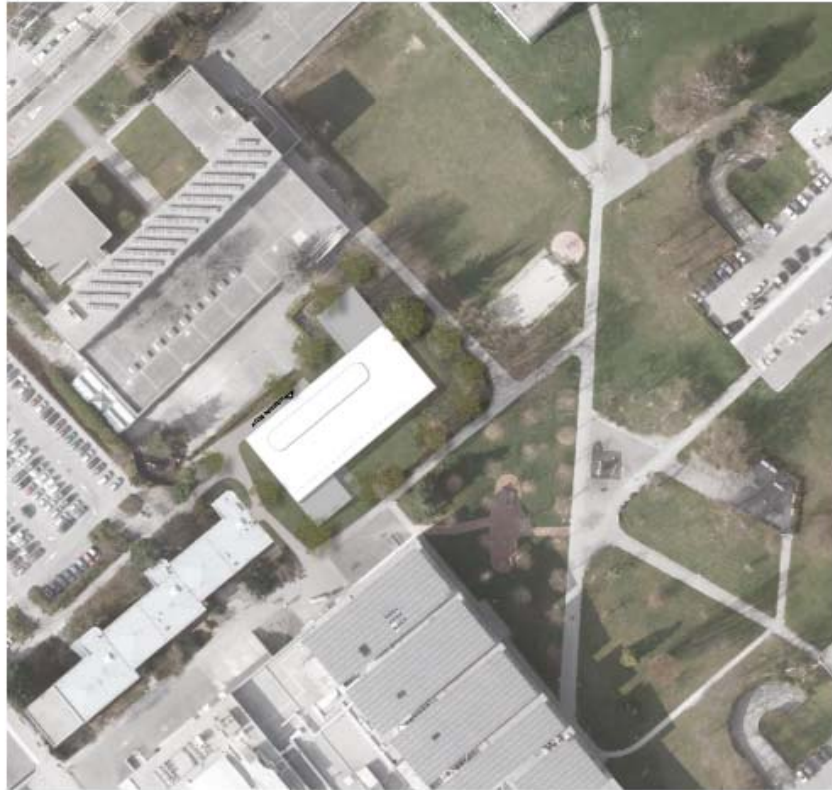
La seconde phase d'étude a porté principalement sur une simplification des rapports entre les fonctions. Le thème d'une organisation sur des niveaux décalés, facilitant les transitions, et adaptée à l'échelle enfantine est maintenue. Toutefois, le programme des unités de vie s'organise exclusivement sur deux niveaux au rez de chaussée pour les unités à prestations élargies, au rez supérieur pour les unités à prestations restreintes. Les parcours depuis l'entrée au bâtiment se pratiquent au moyen de rampes favorisant l'autonomie dès le plus jeune âge.

Les dénivelés dans le volume permettront une bonne protection solaire en été, sans gêner le bon éclairage des unités de vie en hiver selon durant laquelle la course du soleil demeure plus basse.

Les services sont regroupés au sein du noyau central structurant d'une part les circulations du projet et agissent tel un élément de transition fonctionnel et phonique entre les halls et les espaces décalés tel que le réfectif.

Les bureaux entretiennent un rapport direct avec l'extérieur et les halls des deux entrées favorisant l'accueil des parents et enfants. Les locaux des poteries sont organisés et répartis selon les usages : au rez de l'entrée pour les parents, au rez supérieur des unités de vie pour les éducateurs des institutions. Enfin, les locaux dédiés au repos du personnel et à l'entretien se situent à l'étage.

En privilégiant la modularité des espaces, la disposition des unités de vie favoriseront les rapports entre les groupes. Des lieux élargis permettront d'organiser des soins de cabinet, transitions entre l'activité et les loisirs.



COMMUNE DE METZ

TRANSFORMATION ET EXTENSION DE LA CRÈCHE DES BOUDINES... CRÉATION D'UNE INSTITUTION DE LA PETITE ENFANCE.
Rendu final, phase 2 - 04 novembre 2012



Architectes:
Lopez & Pélissier-Maqueo Architectes EPA
Cl-A. Designlab-architectures
Jocillien Cabat
Michal Paquet















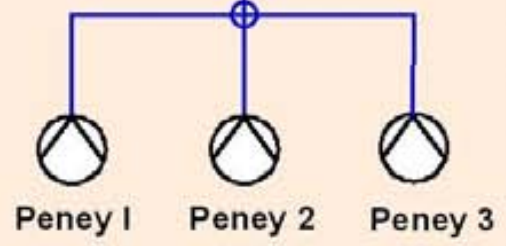
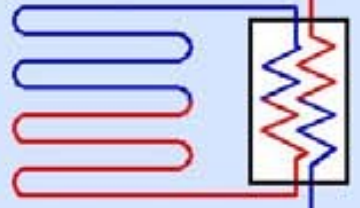






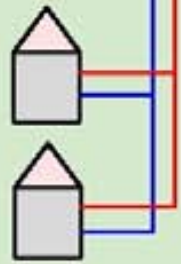
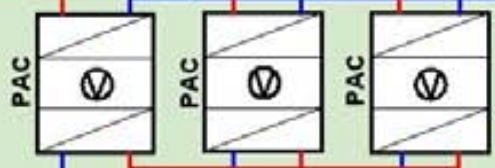
CERN

Rafraîchissement des locaux et process



Pompage dans la nappe d'accompagnement du Rhône

Chaufferie centrale

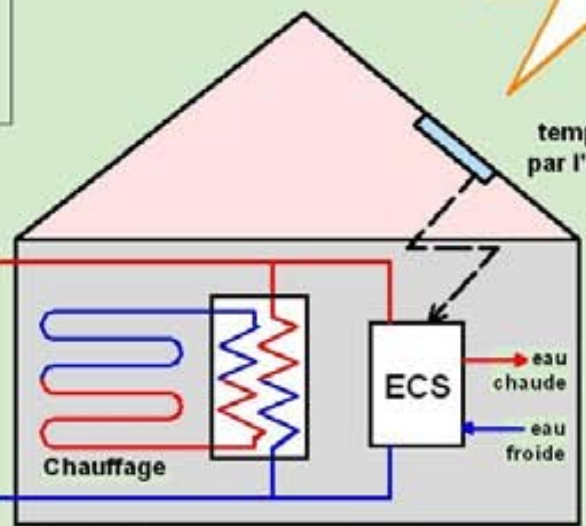


Rejet vers le Nant d'Avril

Les Vergers



Relève de la température d'ECS par l'énergie solaire



Principe d'une sous-station



